



LA MAISON DE PIERRE

HONORAIRES TTC* DE NEGOCIATION EN POURCENTAGE DU PRIX NET VENDEUR :

Jusqu'à 150 000 €	7 % du prix de vente (5000 € minimum)
De 150 000 € à 450 000 €	6 % du prix de vente (10 500 € TTC minimum)
Au-delà de 450 000 €	5 % du prix de vente (27 000 € TTC minimum)

Les honoraires sont à la charge du Vendeur sauf convention contraire.

HONORAIRES TTC* D'ETABLISSEMENT D'AVIS DE VALEUR :

150 € TTC

HONORAIRES TTC* DE LOCATION :

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-465 du 6 juillet 1989 :

A la charge du bailleur :

- Honoraires de visite, de constitution et étude du dossier du locataire, de rédaction et signature du bail : 8 € TTC / m² en zone non tendue ou 11 € / m² en zone tendue
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

Soit 11 € TTC / m² pour un bien situé en zone non tendue ou 13 € / m² pour un bien situé en zone tendue

- Honoraires d'entremise et de négociation : maximum 300 €

A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution et étude du dossier du locataire, de rédaction et signature du bail : 8 € TTC / m² en zone non tendue ou 11 € / m² en zone tendue
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m²

Soit 11 € TTC / m² pour un bien situé en zone non tendue ou 13 € / m² pour un bien situé en zone tendue

Pour les baux parking / garage : forfait de 100 € à la charge du locataire et du bailleur

Pour les baux commerciaux et professionnels : forfait d'un mois le loyer à la charge du locataire et du bailleur

(Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire)

HONORAIRES TTC* DE GESTION :

SERVICE INITIAL *

Gestion mensuelle de votre location

(Gestion administrative, juridique et comptable)

6.00 % TTC **

SERVICE PREMIUM *

Gestion mensuelle + tarifs préférentiels sur les
vacations

8.00 % TTC **

GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

Sécurité des revenus locatifs et protection de
votre bien immobilier

2.70 % TTC **

* Voir détail grille tarifaire

** Des encaissements / au taux actuel de TVA de 20.00 %